

## **ELARGIR LES TITRES-SERVICES A LA GARDE D'ENFANTS**

## La fausse bonne idée du MR

Florence Reuter vient de déposer une proposition de loi visant à étendre le système des titres-services à la garde d'enfants. Pour la nouvelle députée MR, il s'agit de « réconcilier famille et travail ». Pour le Mouvement Ouvrier Chrétien, il s'agit d'un gadget dangereux et inégalitaire.

L'accueil des enfants est un enjeu majeur de qualité de vie, de droit des enfants, d'égalité entre les hommes et les femmes et de développement économique. Ce secteur exige l'intervention de professionnels dotés d'une bonne formation. C'est aussi un domaine de solidarité: les politiques d'accueil de l'enfance doivent permettre à celles et ceux qui en ont besoin d'avoir accès à ces services en y contribuant selon leurs ressources.

Pour ces différentes raisons, le MOC et ses organisations constitutives (CSC, Mutualité Chrétienne, Vie Féminine, Equipes populaires, JOC) rejettent la fausse bonne idée de la députée MR Florence Reuter d'étendre les titresservices à la garde des enfants. En effet :

- la garde d'enfants nécessite des professionnel(le)s qualifié(e)s. Or la proposition MR se borne à prévoir une « formation » qui ne pourra être que trop rapide et superficielle;
- le projet ne vise pas un accès démocratique aux services car nombre de familles ne pourront s'offrir les prestations dans ce cadre qui, contrairement aux autres formes d'accueil, ne prend pas en compte le revenu des parents dans la fixation du prix de la garde;
- le système des titres service s'accompagne d'une déductibilité fiscale qui renforce les inégalités. Les déductions fiscales sont d'autant plus importantes que les revenus sont élevés. Elles ne profitent pas aux plus bas revenus puisqu'ils ne paient pas d'impôts;
- le projet du MR revient à une privatisation de l'accueil, ce qui risque d'engendrer le démantèlement des structures publiques et associatives qui offrent des services non marchands de qualité et accessibles à toutes les familles en fonction de leurs revenus.

Aujourd'hui, les travailleuses et les travailleurs des secteurs de l'enfance sont souvent en situation précaire et les moyens manquent pour augmenter le nombre de places d'accueil, tant en Wallonie qu'à Bruxelles, alors que les besoins sont criants. Le MOC estime qu'il revient au fédéral de soutenir les Communautés qui ont en charge ces politiques, en synergie avec les Régions, plutôt que d'inventer des gadgets concurrents et dérégulateurs. Il rappelle l'urgence de développer les politiques d'accueil fondées sur la solidarité entre les personnes et la qualité des prestations.

Thierry Jacques Président du MOC